

Première partie
RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Première partie

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

=====

Le présent paragraphe est divisé comme suit :

- renseignements administratifs et juridiques sur la société;
- historique;
- description de l'activité, des procédés, des installations existantes;
- évolution passée de la production, des prix de revient, des prix de vente, des résultats et du personnel;
- bilan au 31.12.81.

1.1. Renseignements administratifs et juridiques sur la société

Raison sociale : SOMIRWA sarl : Société des Mines du Rwanda de droit rwandais

Siège social : Kigali

Registre de Commerce de Kigali n° A.008 (décret loi 19/75 du 09.06.75)

Constituée le 9 février 1973 (AP n° 78 du 07/06/73 - JO n° 20 du 15/10/73)

Capital social au 31.12.1981 : 893.385.000 francs rwandais représenté par 397.060 parts sociales s.d.v.n.

Exercice social clôturé le 31 décembre (1ère fois le 31.12.73)

Assemblée générale statutaire : 3ème mardi de juin à 11 h.

Actionnariat :

République Rwandaise	194.530
Geomines Internationale	202.466
Mr J.L. van den BRANDEN	60
Mr G. de BODT	1
Mr J. SIMON	1
Mr M. VAN de PUTTE	1
Mr J. VANDEN BROECK	1
	<u>397.060 p.s.</u>

Conseil d'administration :

(composé de 3 membres au moins et de 7 au plus - mandat de 6 ans - cautionnement de 20 parts sociales).

		<u>jusqu'à AGO du</u>
Mr J.L. van den Branden	Président	1984
Mr Cl. Renard	Administrateur délégué	1985
Mr J.M.V. Nyalihama	Administrateur délégué	1985
Mr G. de Bodt	Administrateur	1984
Mr R. Crem	Administrateur	1987
Mr P.C. Mahungiro	Administrateur	1988
Mr Ruzindana	Administrateur	1986
Mr G. Sauvenier	Administrateur honoraire	

Collège des Commissaires :

(composé de 1 ou plusieurs membres - mandat de 6 ans -
caution. 10 p.s.)

Mr H. Horward	Commissaire	1985
Mr A. Nzabandora	Commissaire	1987

1.2. Historique

Le sous-sol rwandais contient une série de formations géologiques du type pegmatite et filonien, dans lesquelles on trouve principalement de la cassitérite, du wolfram, des niobotantalates et de l'or.

Les gisements de cassitérite exploités sont parmi les plus pauvres du monde; les gisements détritiques sont pratiquement en voie d'épuisement et l'exploitation est présentement confrontée avec le problème ardu de l'exploitation souterraine des gisements primaires.

Le développement du potentiel minier du Rwanda est marqué par les étapes suivantes :

- En 1919, la partie de l'ancienne Afrique Orientale Allemande, comprenant les provinces du Rwanda et de l'Urundi est confiée par la Société des Nations à l'Administration de la Belgique.
A cette époque, on connaissait peu de choses de la structure géologique de ces régions ; une esquisse en avait été tracée par le géologue allemand H. MAYER
- En 1920, la Banque de Bruxelles organise une mission géologique, pour déterminer les possibilités économiques de ces territoires. Cette mission, confiée à Monsieur DELHAYE et au professeur A. SALEE (1921-1923), permet de rassembler des éléments suffisants pour dresser une carte géologique qui est restée le document de base pour toutes les études minières effectuées au Rwanda-Urundi.
- En 1923, le Conseil de la Société des Nations, fixe définitivement les frontières orientales du territoire qui furent reportées à la rivière Kagera.
- En 1926, une seconde mission géologique, patronnée par la Société Minière BECEKA, est chargée, sous la direction du professeur A. SALEE et avec le concours de l'ingénieur NEWPORT, d'examiner les ressources de la partie orientale du Rwanda-Urundi.

Cette seconde mission put établir une corrélation entre les systèmes géologiques du Rwanda et ceux qui avaient été signalés en Uganda sous le nom de "Karagwe-Ankole beds" et dans lesquels des gisements de cassitérite avaient été localisés (individualisés).

Les études menées à cette occasion permirent également de préciser l'importance des massifs granitiques, aux auréoles desquels se situent les gisements de cassitérite. Cette même année fut découvert à Bujumu (territoire de Kibungo) le premier gisement de cassitérite.

- En 1929, à la suite de ces prospections, est fondée la Société des Mines d'Étain du Rwanda-Urundi en abrégé "MINETAIN".
- En 1933, sous l'égide de la Compagnie du Kivu, est constituée la Société Minière de Muhinga et de Kigali, en abrégé "SOMUKI".
- En 1945, la Société GEOMINES établit une filiale au Rwanda sous le nom "GEORWANDA".
- En 1948, le Gouvernement du Rwanda-Urundi et les principales sociétés établies dans le pays constituent la Société "COREM".
- Enfin en 1973, ces sociétés sont regroupées dans une société d'économie mixte, la "SOMIRWA".

SOMIRWA, à sa constitution, se présente donc comme une société disposant de concessions géographiquement dispersées sur tout le territoire du Rwanda et ayant appartenu à des sociétés minières qui avaient refusé de collaborer entre elles antérieurement. Les travaux préparatoires avaient un retard considérable et SOMIRWA ne pouvait réaliser aucun plan de développement sans se doter d'abord des équipements nouveaux et même des pièces de rechange pour les équipements existants, dans les plus brefs délais.

De tout ceci a découlé la philosophie du premier plan quinquennal 1976-1980. Sa réalisation a nécessité 1.700.000.000 FRw; nous en résumons ci-dessous les grands axes :

- remplacement de la majorité du matériel minier vétuste par du matériel neuf, surtout au niveau de l'infrastructure (voies, production et distribution d'air comprimé, stations de pompage etc.).
- constitution de stocks de matériel minier en fonction de l'enclavement du pays.
- uniformisation de la tension électrique aux différents secteurs miniers.
- construction de nouvelles unités de traitement minéralurgique.
- construction d'une fonderie d'étain.
- constitution d'un service géologique.
- réalisation de trois ensembles de maisons d'habitation pour cadres rwandais.
- agrandissement et modernisation des deux hopitaux de la société; construction de nouveaux dispensaires.

1.3. Description de l'activité des procédés et des installations existantes.

L'activité minière de SOMIRWA consiste en :

- l'extraction
- la préconcentration
- l'épuration
- la fusion

de la cassitérite, produisant en fin de processus l'étain métal à une teneur de 99,75% et à

- l'extraction
- la préconcentration
- l'épuration

de la colobotantalite et de la ferberite (minérai de wolfram).

Cette activité minière se subdivise au niveau de l'extraction et de la préconcentration en deux catégories.

- A. activité industrielle
- B. activité non industrielle

L'activité industrielle concerne l'exploitation de gisements importants au niveau des réserves; l'exploitation s'effectue de façon systématique avec des moyens mécaniques adaptés aux gisements concernés. Le minerai abattu est traité dans des usines minéralurgiques de préconcentration, avant d'être épuré et rendu, soit apte à être fondu (cassitérite), soit prêt à l'exportation (colobotantalite et ferberite). Toutes ces opérations sont strictement contrôlées par le personnel de SOMIRWA.

L'activité non industrielle concerne l'exploitation des gisements, dont le niveau de réserves est trop faible que pour justifier une exploitation industrielle, ou bien qui sont fortement excentrés par rapport aux centres industriels traditionnels (manque d'infrastructure) ou bien enfin qui ne font pas partie des concessions de SOMIRWA. Suivant le degré de surveillance de ces différentes activités industrielles de la part de SOMIRWA, nous répartissons comme suit l'activité non industrielle :

- la sous-traitance, activité minière dans les concessions à proximité immédiate des activités industrielles, donc bien surveillée par SOMIRWA.
- les mixtes, activité dans les concessions de SOMIRWA où le degré de surveillance est moindre.
- l'artisanat (et comptoirs d'achat), activité peu surveillée en dehors des concessions de SOMIRWA.

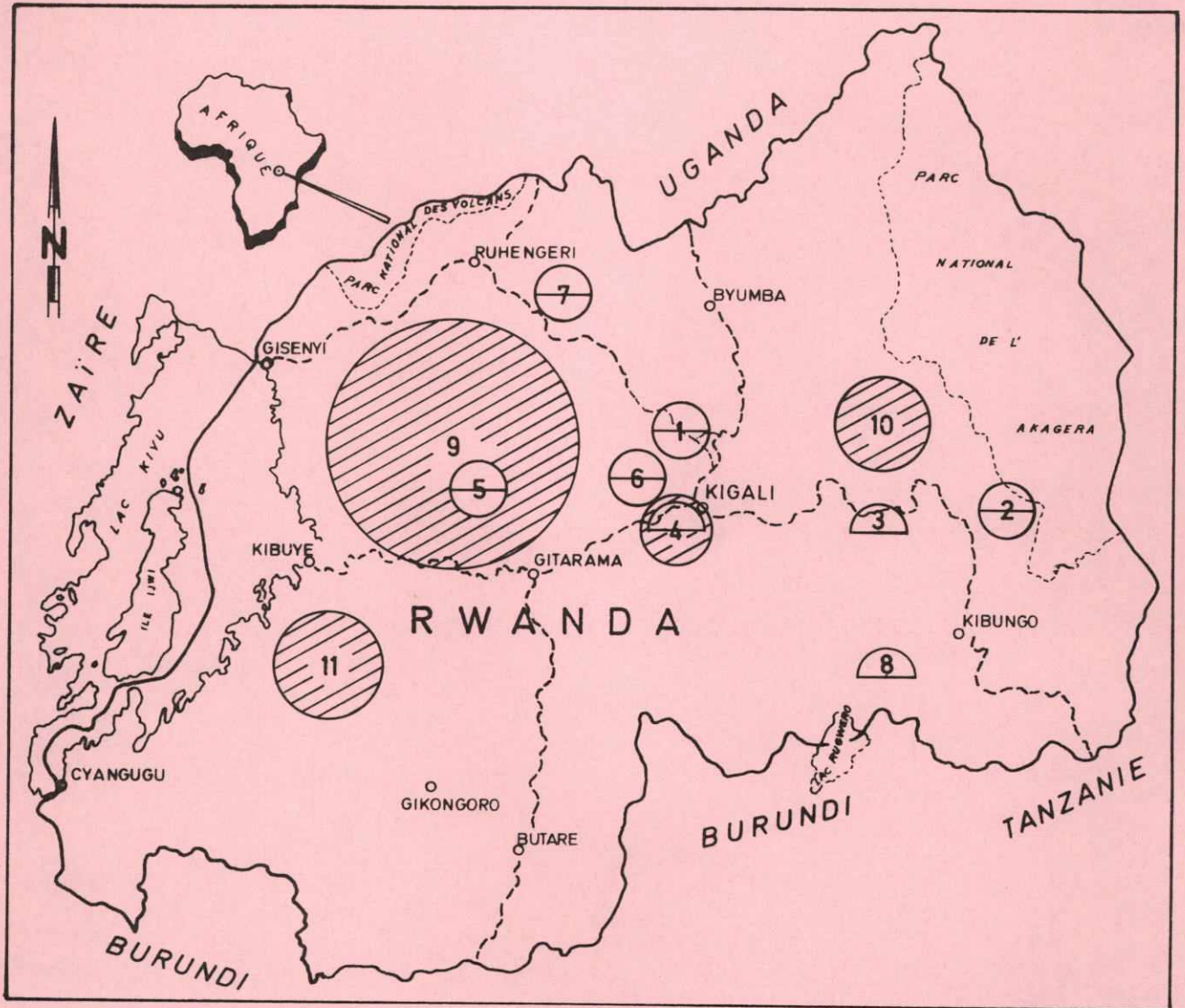
La carte de la page 1.8 montre les emplacements des exploitations industrielles et non industrielles.

Les principaux centres d'activité industrielle sont

RUTONGO	(cassitérite)
RWINKWAVU	(" ")
MUSHA/N'TUNGA	(" "), (coltan).
BASHYAMBA	(" ")
GATUMBA	(" "), (coltan)
NYAKABINGO	(ferberite)
GIFURWE	(" ")

ce qui donne un total de 15 sièges d'exploitation; 70% de la production industrielle en 1982 (1110 t de concentrés) provient des exploitations souterraines.

Les 15 sièges d'exploitation comportent 11 usines de préconcentration et 4 usines d'épuration.



-  Activités industrielles
 Activités de sous-traitance
 Activités "mixtes" et artisanales

1. RUTONGO
2. RWINKWAVU
3. N'TUNGA/MUSHA
4. BASHYAMBA
5. GATUMBA
6. NYAKABINGO
7. GIFURWE
8. M'BUYE
9. GATUMBA / LUTSIRO
10. N'KULUTI / BUGALULA
11. BISESERO

La fonderie d'étain d'une capacité de 3000 t d'étain /an est entrée en activité en février 1982. Des 15 sièges d'exploitation, 10 sont alimentés en énergie électrique par le réseau national; les cinq autres disposent de groupes moto-alternateurs autonomes.

Le mode d'exploitation en souterrain, est caractérisé par l'abattage par forage/minage, minage qui, à cause de la dureté des roches encaissantes, est caractérisé par des consommations élevées en explosif. Par ailleurs un minage d'ébranlement est nécessaire pour la majorité des exploitations à ciel ouvert.

1.4. Evolution passée de la production, des prix de revient, des prix de vente, des résultats et du personnel

Les évolutions de la production, des prix de revient, des prix de vente et des résultats de la société sont données en annexe 1 pour la période 1977-1982.

De ces données, on peut retenir les éléments principaux qui suivent.

a) Prix de vente

Les prix de l'étain, exprimés en livres sterling, sont restés stables depuis 1979; c'est dire qu'ils diminuent en termes réels au niveau mondial (cf. sur ce point le paragraphe 3.3. de la troisième partie).

Cependant, pour analyser l'impact des variations de cours sur la SOMIRWA, il faut exprimer ces derniers en francs rwandais. Comme ce dernier est lié au dollar, les recettes de la SOMIRWA sont directement influencées par les variations de cours de cette monnaie. Le dollar s'étant déprécié par rapport à la livre de 1977 à 1980, les recettes à la tonne d'étain ont accusé une hausse considérable durant ces quatre années. Mais en 1981 et 1982, la forte hausse du dollar a causé un mouvement inverse ce qui place aujourd'hui la SOMIRWA dans une situation critique. Les chiffres ci-dessous (cf. section A de l'annexe 1) montrent bien cette évolution.

Prix de la tonne d'étain

	<u>en livres sterling</u>	<u>en milliers de francs rwandais</u>	<u>Idem, indice</u>
1977	6.180	984	100
1978	6.705	1.166	119
1979	7.275	1.411	143
1980	7.220	1.539	156
1981	7.085	1.316	134
1982	7.360	1.192	121

Les prix du wolfram sont également restés stables de 1978 à 1981 (aux alentours de 140 \$/UTM) mais ils ont fortement diminué en 1982 (90 \$/UTM actuellement, soit en novembre 1982) aggravant ainsi les pertes de recettes de la SOMIRWA. Il en est de même de la tantalite qui après avoir connu un pic à 105 \$/lb ne trouve aujourd'hui plus preneur à 20 \$...

Ceci a provoqué une baisse drastique des recettes de la SOMIRWA qui, pour les trois minerais en cause, ont évolué comme suit (1)

	<u>en millions FRw./an</u>	<u>Recettes brutes</u>	
		<u>Idem, indice</u>	<u>en milliers FRw/t concentré</u>
1977	2.486	100	796
1978	2.471	99	850
1979	2.705	109	1.005
1980	3.210	129	1.142
1981	2.377	96	1.005
1982	2.067	83	831

(1) Il s'agit de la valeur de la production, c'est-à-dire une recette corrigée en éliminant les variations de stock (comme si l'on avait eu production = ventes) sans déduction des frais commerciaux, de l'assistance technique et des droits de sortie. Les chiffres figurent à la section E de l'annexe 1.

b) Production et prix de revient

Entre 1977 et 1982 la production a chuté de 19 % (de 3.122 t en 1977 à 2.488 t en 1982). Les causes en sont la mécanisation insuffisante, l'approfondissement des exploitations, ainsi que les baisses de teneurs moyennes dans certains gisements (cf. section B de l'annexe 1). Les objectifs des investissements prévus au plan de développement, à propos duquel le bénéfice du Code des Investissements est demandé sont précisément de permettre de rehausser les niveaux de production (à 3.100 t en 1987) tout en augmentant fortement les rendements par la mécanisation.

Les prix de revient de la période 1977-1982 sont calculés à la section I de l'annexe 1, avec et sans droits, taxes et impôts. Ces prix de revient s'entendent hors amortissements et charges financières. Evalués en milliers de FRw. à la tonne de minerai concentré, ils ont évolué comme indiqué au tableau 1.1. de la page ci-après.

Tableau 1.1. - Evolution des prix de revient et de la recette brute à la tonne

	Prix de revient à la tonne de concentré (1)				Recette brute à la tonne de concentré (4)	
	Avec impôts, droits et taxes (2)		Sans impôts, droits et taxes (3)			
	en milliers FRw/t	Idem indice	en milliers FRw/t	Idem indice	en milliers FRw/t	Idem indice
1977	554	100	489	100	796	100
1978	635	115	566	116	850	107
1979	756	136	660	135	1.005	126
1980	809	146	710	145	1.142	143
1981	964	174	818	167	1.005	126
1982	1.031	186	831	170	831	104

Ces chiffres sont illustrés au diagramme 1.1. ci-après.
Ils sont très significatifs à maints égards.

-
- (1) Y compris frais de commercialisation et d'assistance technique
- (2) y compris droits d'entrée, de sortie, impôts, taxes et taxes professionnelles
- (3) Droits d'entrée, de sortie, impôts, taxes et taxes professionnelles.
- (4) cf. page 1.11.